

RAPPORT EXTRAPARLEMENTAIRE 2024- 2025

CONSEIL DE FONDATION DE L'ACCUEIL ET DE L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES (FAHPA)

Présentation :

La Fondation pour l'Accueil et l'Hébergement de Personnes Âgées (FAHPA) a été créée par le Conseil Administratif de la Ville de Genève en 1990.

Elle a pour objectif de construire et de gérer des établissements médico-sociaux (EMS) pour des personnes âgées ne pouvant plus vivre à domicile.

Actuellement, la FAHPA gère deux EMS la Résidence Fort-Barreau (71 lits) et la Résidence Les Tilleuls (55 lits). Cette dernière a été reconnue comme effectuant une mission spéciale car elle accueille des personnes atteintes de troubles cognitifs et de troubles du comportement liés à l'âge avancé, en particulier la maladie d'Alzheimer. Depuis 2024, elle reçoit à ce titre un financement supplémentaire.

Situation financière :

Durant l'année 2024, le système de financement des soins par le canton a changé. Les EMS ne sont plus considérés comme « subventionnés car le canton a l'obligation de prendre en charge les soins non payés par la Lamal. Ce nouveau système n'a pas eu d'incidence majeure sur les comptes de la FAHPA, qui restent équilibrés.

Retrait de l'aide de la Ville de Genève

La question du retrait de la subvention de la Ville de Genève n'est toujours pas résolue. Actuellement, la Ville octroie une réduction de 50 % du loyer soit l'équivalent de la somme de Fr. 900'000.- La Ville ne souhaite plus accorder cette aide à la FAHPA. Des discussions ont lieu depuis plusieurs années sans jamais aboutir. Cette situation met la FAHPA dans une incertitude qui n'est pas saine car elle empêche tout projet de rénovation. Si l'aide devait stopper, les prix de pension devraient augmenter de Fr. 20.- à 25 par jour et par résident-e-s. La FAHPA n'a pas le pouvoir d'augmenter les prix de pension pour ses établissements car c'est l'Etat qui les fixe. La fixation des prix de pension pour chaque EMS n'est pas déterminée par des critères connus. Aussi il est impossible de prévoir le prix de pension que va décider l'Etat si l'aide de la Ville est supprimé. A cela s'ajoute que les deux EMS ont besoin d'être modernisés car ils commencent à devenir vétustes et n'apportent plus les mêmes degrés de confort que les nouveaux EMS. Les résidences de la FAHPA ne seront plus très attractives si les prix de pension sont élevés et si elles n'offrent pas les mêmes standards de modernité que les autres résidences. La Fondation a proposé à la Ville de Genève de lui octroyer un droit de superficie pour sortir de cette impasse. Ainsi, la FAHPA deviendrait plus autonome car elle pourrait emprunter pour financer les travaux nécessaires à la modernisation de ses résidences. Actuellement, elle doit demander l'autorisation à la Ville, ces démarches sont

longues et fastidieuses sans compter qu'elles ne sont pas toujours bien comprises. Affaire à suivre...

Changement des deux ascenseurs à la résidence Fort-Barreau

Cet été sera chaud dans tous les sens du terme pour le personnel et les résident-e-s. Les deux ascenseurs vétustes et très souvent en panne seront changés, ce qui est une excellente nouvelle ! Ces travaux qui dureront plusieurs mois nécessitent beaucoup de planifications et d'organisation. Des changements d'affectation des locaux ont été planifiés pour limiter le nombre de trajets en ascenseur. Des civilistes et des jeunes du quartier seront mobilisés pour aider les équipes et les résident-e-s dans leur déplacement vers d'autres lieux durant la journée. Les résident-e-s ne pourront pas durant cette période se déplacer à leur gré dans les étages, ils descendront le matin et ne remonteront que le soir dans leur chambre. Il conviendra également de trouver de nouveaux lieux de vie pour les activités. En cas de beau temps, le jardin et la terrasse des Tilleuls les accueilleront et en cas de mauvais temps, des nouveaux lieux de vie sont à rechercher dans le quartier. Heureusement, après l'été deux ascenseurs flambant neufs avec davantage de capacité et une vitesse de déplacement accrue permettront aux uns et aux autres de se déplacer librement.

Situation du personnel :

De 2020 à 2023, le personnel a énormément souffert en raison des mesures d'économie. De nouvelles personnes ont été engagées mais les départs restent importants. Face à cette situation, l'équipe de direction a mis sur pied un programme pour « fidéliser » son personnel. Il repose sur l'amélioration des conditions de travail : diminuer les horaires coupés, favoriser la formation professionnelle, l'interdisciplinarité, construire sur des valeurs communes une culture d'entreprise afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la fondation.

Le service d'animation a été réorganisé par l'engagement d'un nouveau responsable, qui met l'accent sur l'accompagnement individuel de la personne âgée au vu de l'accroissement des troubles cognitifs des résident-e-s. Les horaires sont aménagés en fonction des différents rythmes de vie des résident-e-s. Au vu de ces changements ce service a été rebaptisé secteur d'accompagnement psychosocial, bien que l'animation collective soit toujours présente.

Le service de l'intendance (service, buanderie, entretien) a lui aussi fait sa mue au travers de l'engagement d'une responsable. Elle a introduit davantage de polyvalence dans ce service afin de mieux remédier aux absences. Développer des compétences d'autonomie et encourager la formation professionnelle de base et continue au sein de ce personnel peu formé. Des chariots de nettoyage connectés travaillant avec l'intelligence artificielle sont introduits afin de supprimer les relevés papier, d'améliorer l'entraide entre le personnel et la planification du travail. Si l'ensemble du Conseil de Fondation porte un regard fort positif sur ce nouveau moyen d'aide au management du personnel, pour ma part je pense qu'il faut rester très attentif aux risques psychosociaux que peut engendrer la perte d'autonomie et à la surveillance accrue des employé-e-s.

S'adapter perpétuellement à tous les changements de manière positive reste le défi de la FAHPA.

Martine Bagnoud, mai 2025